Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 49 (1911)

Heft: 4

Artikel: L'instruction civique en chansons

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

LEFFIN

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (ier étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La bibliothèque du bon Vaudois.

En vente au Bureau du Conteur vaudois : En vente au Bureau du Conteur vaudos & (1ººe série, 2º édition. illustrée par Ralph).

Favey, Grognuz et l'Assesseur, récit complet des aventures de Irois bons Vaudois, par L. Monner, illustré par Ralph et J.-H. Rosen.

Po Recafa, recueil de morceaux patois, prose et vers (Payot et Cie, édit.).

Mélanges vaudois, de L. Favrat (Payot et Cie, édit.).

Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs).

3 premières livraisons, en vente séparément: Fr. 4 50 2 50 1 80 1 rément : ED. Rod, Scènes de la Vie suisse. 60

L'INSTRUCTION CIVIQUE EN CHANSONS

E Cercle démocratique de Lausanne a commémoré, samedi dernier, la date de l'émancipation du Pays de Vaud par une petite fête dont le clou a été une amusante saynète de M. Jules Cordey, agrémentée de ballets réglés par M. J. Cottier. On a vu paraître dans cette œuvre le rejeton d'un roitelet du Soudan, désireux d'introduire dans ses futurs Etats des institutions politiques calquées sur celles de notre canton. Il les ignorait; mais on les lui a fait connaître par des couplets qu'il retiendra sûrement, car il en a emporté le texte.

Après qu'il eut saisi ce qu'on entend par la séparation des pouvoirs, il apprit, sur l'air de « Quand Margoton va-t'au moulin », ce qu'est le

Grand Conseil:

On a chez nous au Grand Conseil (bis) Toujours un beau temps sans pareil (bis) Puisqu'on voit dans la salle, Sous un beau tapis qu'on voudrait vermeil, Puisqu'on voit dans la salle, La table du soleil.

Il sut, sur l'air « Il pleut bergère », ce que sont les lois :

> Il pleut, il pleut des codes, Des décrets et des lois ; Sur les vins, sur les fraudes. L'absinthe et les faux poids, Les chemins, les fabriques, La chasse, etcétéra. Quelle sainte boutique! Qui s'y reconnaîtra? Il pleut, il pleut des codes,

Des lois et des décrets, Bien seulette, la mode, Echappe à leurs arrêts, Et promène en maîtresse Ses jupes à chanteau, Ses décoll'tés princesse, Ses monstrueux chapeaux.

On l'initia au mécanisme du pressoir que manie le fisc, puis aux attributions du Conseil d'Etat, sur l'air de Fra Diavolo. La chanson du gouvernement se termine ainsi:

> Un roi très populaire Aurait voulu que tout Français,

Le dimanche eût des poulets A manger à souhait. Notre désir sincère Serait de voir nos habitants Dans l'aisance à soixante ans, Mangeant des ortolans. Comment? Par les retrait's populaires Qui fourniront aux vieilles gens, Une rente en argent.

Après le gouvernement, ses fonctionnaires, sur l'air de « La belle Suzon » :

Notre beau canton Aurait fort à faire bis Si nous n'y étions Nous et nos fonctions Gai, gai, rassurez-vous; Nous sommes-là, nous, les fonctionnaires Gai, gai, rassurez-vous, Comment l'Etat marcherait-il sans nous?

.Vous voyez nos noms Dans cet annuaire. Avec nos prénoms Mais pas nos surnoms Gai, gai, tout le détail ; Les receveurs, les préfets, les notaires, Gai, gai, tout le cétail. Etat civil, inspecteurs du bétail.

Le petit prince nègre voulut savoir à quoi servent les gardiens de l'ordre public. Gendarmes et militaires le lui dirent. Il s'extasia en apprenant le nom et le rôle de nos cours de justice, dont il n'avait pas la moindre idée :

> Nous sommes de bons magistrats, You pindi! You pinda! La terreur des scélérats, You pindi! pinda Avec nous faut marcher droit, Suivre le sentier étroit You pinda et you pindi! Nul forfait n'est impuni You pinda et you pindi! Gare le Péni : Hardi, Au riz Et aux macaronis

Les assassins, les escrocs, You pindi! you pindoc! A nos cœurs font-ils toc, toc? You pindi, pindoc! Nous résistons à ce choc Et nous leur disons : « Au bloc », You pinda et you pindi! Pour vous, nous avons choisi

You pinda et you pindi! L'hôtel Béthusy. Hardi, Au riz Et aux macaronis Hi!

Hi!

Son altesse noire est repartie pour son pays avec l'intention d'y instituer des cours d'instruction civique sur le modèle de ceux de MM. Cordey et Cottier. Et c'est ainsi que se répandront du même coup dans son royaume des mélodies variées, les sciences politiques républicaines et le renom de Lausanne, ville d'éducation.

Taupage et messelage

ans nombre de communes rurales du canton de Vaud, le traitement des taupiers et des gardes-champêtres est payé en partie par les propriétaires fonciers. C'est là d'ailleurs une contribution si minime, que les frais de recouvrement par la poste, la dépassent parfois. Ainsi, le facteur a présenté, l'autre jour, à un propriétaire de Jouxtens-Mézery, la note ciaprès:

Remboursement. Frais de taupage et de messelage, Fr. 0,05 » 0,12 Total. Fr. 0,17

Taupage ne figure pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais le mot s'explique de lui-même. Messelage, qui ne s'y trouve pas non plus, dérive du nom patois du garde-champêtre: messalei, mussalei ou messellier.

LE PATOIS DE BLONAY

II

n a yu¹ que le Glossaire du patois de Blonay, par Mme Odin, est riche en notes consacrées à l'enfance. En voici encore quelques-unes:

Kan on va batsî, lé parain et lé marainè ne déivon pa sé réverî: cein fâ louchî lé z'einfan.

Fô pa mothrâ le meryau éi petit z'einfan, cein lou grâve dé dévezâ.

Kan lé z'einfan l'on la bara su le nâ, voullion éithre fyé. (La bara est la veine du front, parfois très visible chez les nouveau nés.)

On yâdzo ke l'avan koumeniyâ, lé z'einfan ne dezan pa mé mama à lou méirè et ne la tutéyîvan pa mé non plu, ma to cein l'a tsandzî.

Un garçon que sa mère grondait en lui disant: « Molaléva ke t'éi! » lui répondit : « Se su molalévâ, ko que m'a aléva? »

Les enfants crient à quelqu'un qui leur fait ombrage:

> Péi dé tsin, péi de lau, Réimoua té dé mon sélau..

Mme Odin n'est pas moins documentée en ce qui a trait au mariage:

Il n'y a pas plus de vingt ou trente ans, écritelle, que la mode des anneaux de mariage a été introduite à Blonay. Tels jeunes gens qui n'ont pas les cinq sous pour monter leur ménage ne craignent pas de dépenser vingt à vingt-cinq francs pour une alliance.

A Blonay, la jeune fille ne reçoit pas ses amoureux dans sa chambre, comme cela se pratique ailleurs : la veillée se passe à la cuisine, à côté de laquelle se trouve tonjours la chambre à coucher des parents. Jusqu'à ce qu'elle ait fait un choix, elle laisse entrer plusieurs jeunes gens à la fois, et la soirée se passe fort gaiement; mais, dès qu'elle a un préferé, celui-ci est seul admis à cortizà.

Autrefois, une fille ne devait pas se marier avant d'avoir lavé une toile de paillasse neuve

· Conteur vaudois du 21 janvier.